



## BULLETIN D'ADHESION

A retourner à par email à [snpscن.bureau@orange.fr](mailto:snpscن.bureau@orange.fr) ou par courrier à :  
Maison des Syndicats CFE-CGC - Syndicat PSCN – CFE-CGC 24 Avenue du PRADO - 13006 Marseille

Civilité : Mme/Mlle      Monsieur Nom : Prénom : Date de naissance : Adresse :  Code postal : _____ Commune : _____  _____  _____  Mail personnel : Fonction : Employeur : Adresse :  Convention collective : Date d'entrée dans l'entreprise :	<b><u>TARIFS COTISATIONS ANNUELLES</u></b> <table border="1"><thead><tr><th></th><th>Primo-adhérent</th><th>Normal</th></tr></thead><tbody><tr><td>Cadre</td><td>105,00 €</td><td>145,00 €</td></tr><tr><td>Agent de Maîtrise</td><td>75,00 €</td><td>105,00 €</td></tr><tr><td>Retraité</td><td>60,00 €</td><td>85,00€</td></tr><tr><td>Chômeur</td><td>60,00 €</td><td>60,00 €</td></tr></tbody></table> <p>L'adhésion peut être réglée en plusieurs fois, par 2, 3 ou 4 chèques, envoyés en une seule fois (afin de limiter nos frais de gestion par adhérent). Pour les primo-adhésions, la cotisation est due en totalité pour une adhésion dans le premier semestre, à 50% pour une adhésion dans le second semestre.</p> <p>Etes-vous disposé à figurer sur des listes électorales ou à participer à des commissions dans lesquelles notre syndicat est représenté ?</p>		Primo-adhérent	Normal	Cadre	105,00 €	145,00 €	Agent de Maîtrise	75,00 €	105,00 €	Retraité	60,00 €	85,00€	Chômeur	60,00 €	60,00 €
	Primo-adhérent	Normal														
Cadre	105,00 €	145,00 €														
Agent de Maîtrise	75,00 €	105,00 €														
Retraité	60,00 €	85,00€														
Chômeur	60,00 €	60,00 €														

Paiement par chèque à l'ordre de « Syndicat PSCN CFE-CGC » ;

Paiement par virement sur le compte : IBAN (International Bank Account Number) **FR76 1027 8091 0100 0201 4630 180**  
Domiciliation **CCM MARSEILLE EUROMEDITERRANEE** - BIC (Bank Identifier Code) - **CMCIFR2A**

Paiement par CB en suivant le lien

## AVANTAGES ADHERENTS

- Accès à la plateforme de conseils juridiques animée par une avocate du barreau de Paris, tous domaines du Droit (droit de la famille, de la consommation, de la sécurité sociale, du travail...).
- Assurance Solidarité vie syndicale (Dommages corporels dans le cadre de l'activité syndicale, responsabilité civile, dommages aux véhicules...).
- Assurance Protection juridique vie professionnelle.
- Assurance Responsabilité civile du défenseur syndical.
- Assistance juridique en cas de litige avec l'employeur après un an de présence dans le syndicat. Avance partielle ou totale des frais de justice.